

## Programme de recherche thermale

# APPEL à PROJETS 2027

Créée fin 2004 à l'initiative des organisations nationales représentant le thermalisme, l'Association Française pour la recherche thermale (AFRETh) a pour objectif de promouvoir la recherche en médecine thermale par des méthodes scientifiques éprouvées. Pour cela, l'AFRETh dispose du soutien financier de collectivités territoriales et des exploitants thermaux. 21 appels à projets (2005-2026) ont permis de financer plus de 60 projets de recherche validés sur le plan scientifique (liste sur [www.afreth.org](http://www.afreth.org)).

Au titre de son programme 2027, l'AFRETh lance :

### Son 22 ème appel à projets, sur les axes de recherche suivants :

#### 1-ETUDES CLINIQUES COMPARATIVES, EVALUANT LE SERVICE MEDICAL RENDU (SMR)

- Le Conseil scientifique *privilégiera cet axe de recherche d'évaluation du SMR* des cures thermales dans chacune des 12 orientations de la médecine thermale, qu'il s'agisse des orientations rhumatologie, phlébologie, psychiatrie, dermatologie, neurologie, maladies cardioartérielles, maladies métaboliques, ou des domaines moins étudiés (ORL et maladies respiratoires, maladies du tube digestif, de l'appareil uro-génital, maladies de l'enfant...).
- *Dans ce cadre, les propositions ne doivent pas se limiter aux essais cliniques randomisés, tout en comportant évidemment un groupe comparateur.* Des approches *épidémiologiques et/ou médicoéconomiques* pourront également être proposées.

#### 2-AUTRES METHODES

- 2.1. *Études d'évaluation de formats nouveaux de cures, de nouveaux champs de compétence, de nouvelles procédures thérapeutiques (instrumentales ou non) en comparaison avec les soins courants.* Dans ce cadre, on considérera, d'une part, les projets envisageant la mise en œuvre de programmes de rééducation-réadaptation en milieu thermal et, d'autre part, des situations où les soins thermaux conventionnels seront optimisés, complétés par une démarche d'éducation thérapeutique, d'activité physique adaptée, de diététique... (se rapporter au « livre blanc » de la médecine thermale téléchargeable sur le site de l'AFRETh). Sont particulièrement visées les *démarches comparatives de prévention* (maladies cardiovasculaires, chutes, isolement, sédentarité, troubles du sommeil...), l'éducation thérapeutique du patient, les soins de suite, l'accompagnement du vieillissement, le soutien aux aidants, les séquelles de cancers, ...
- 2.2. *Études destinées à identifier les mécanismes d'action* mis en jeu par la cure thermale
- 2.3. *Études pré-cliniques ou cliniques destinées à évaluer le rôle spécifique de l'élément thermo-minéral :* eaux, minéraux, boues, vapeurs ...

**Date limite de réception des dossiers**  
(sous forme électronique + version postale courrier RAR) :

**30 avril 2026** (avant-projet)

**15 septembre 2026** (dossier complet)

Dossier complet de l'appel à projets téléchargeable sur le site :

[www.afreth.org](http://www.afreth.org)

Tous renseignements et versions imprimées disponibles au siège de l'association

**AFRETh**

Association Française pour la Recherche Thermale